



COMMUNE DE
SIGNY-AVENEX

PREAVIS MUNICIPAL
N° 07 / 2020
AU CONSEIL GENERAL

concernant

Les nouveaux tarifs communaux

DELEGUE MUNICIPAL: M. Frédéric Rey, Syndic

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

L'article 16 de loi sur les communes prévoit :

Sur proposition de la municipalité, le conseil général fixe les indemnités du syndic et des membres de la municipalité.

Sur proposition du bureau, il fixe celles des membres du conseil, du secrétaire du conseil et, cas échéant, de l'huissier

Cette décision est prise, en principe, une fois au moins par législature.

La dernière modification des indemnités communales de notre commune date de 2008 (préavis 02/2007). Aucune motion du Conseil général ou proposition de la Municipalité n'a été faite depuis.

Souhaitant profiter de la fin de la législature, la municipalité soumet à votre approbation une mise à jour de ces tarifs. Nous sommes partis du principe que si le dévouement à la cause publique doit être défrayé correctement, il ne faut pas qu'il devienne uniquement une affaire pécuniaire et, dès lors, les montant proposés restent tout à fait raisonnables en comparaison intercommunale.

Le tableau annexé est présenté sous forme de comparatif entre les montants comptabilisés dans les comptes 2019 et ceux prévus par la municipalité et vous pourrez constater que l'augmentation globale, selon cette simulation, se chiffre à CHF 11'243.-

Cette augmentation de charges est équivalente à 0,26 point d'impôt et n'aura donc pas de conséquence trop importante pour la bourse communale et nous invitons le Conseil général de Signy-Avenex

Vu le préavis municipal 07/2020
Où le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet,
Attendu que le présent objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

D'accepter les nouveaux tarifs communaux dès le 1^{er} janvier 2021.

Ainsi accepté par la Municipalité dans sa séance du 02 novembre 2020 pour être soumis au Conseil général de Signy-Avenex.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire



Frédéric Rey



Marianne Bardel

Signy, le 02 novembre 2020

ANNEXE AU PREAVIS N 07 / 2020

Proposition de tarifs 2021	Tarifs 2019	Proposition Tarifs 2021	Comptes 2019	Budget avec Tarifs 2021
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------	-------------------------

Conseil

Président	500	700	1 100	1 400
Secrétaire	600	800	1 903	2 110
Commissions	30.-/h	35.-/h	3 300	3 850
Jeton de présence	10	15	1 110	1 665

Municipalité

Fixe Syndic	8000	9000	8 000	9 000
Fixe Municipaux	4000	5000	16 000	20 000
Séances (38 séances)	50	60	8 700	11 400
Vacations	30.-/h	35.-/h	8 295	9 678

Greffe

Séances	50	60	2 280	2 280
Vacations	30.-/h	35.-/h	3 285	3 833

Autres

Déplacement hors district	0,65ct/km	0,70/km	52	100
---------------------------	-----------	---------	----	-----

Total			53 973	65 215
--------------	--	--	---------------	---------------

Augmentation de charges				11 243
-------------------------	--	--	--	--------